

Dossier no 394-2-85
Rapport d'évaluation
Agents de développement auprès de la collectivité autochtone

Direction de l'évaluation
Secteur des politiques
Décembre 2009

Figure 1 : Modèle logique de l'initiative des ADACA

Le modèle logique de l'initiative des agents de développement auprès de la collectivité autochtone est organisé verticalement avec cinq niveaux qui soulignent, de haut en bas, le processus qui comprend chaque niveau du modèle. À partir du haut du modèle et en descendant, les niveaux sont :

- Activités
- Extrants
- Résultats immédiats
- Résultats intermédiaires
- Résultats à long terme

Les activités de l'initiative des agents de développement auprès de la collectivité autochtone sont les suivantes :

- Promouvoir les dispositions de l'article 84 et accroître la participation des collectivités autochtones et la sensibilisation des délinquants grâce au partage des connaissances et à la formation
- Offrir des séances de sensibilisation aux agents de probation et aux membres de la CNLC
- Promouvoir la participation des collectivités autochtones dans les établissements fédéraux
- Mettre en œuvre des mesures visant à garantir un suivi constant là où l'article 84 constitue une option pour le délinquant

Les extrants de l'initiative sont :

- Contact dans la collectivité afin de renforcer les capacités
- Cadre d'outils et de ressources pour faciliter le processus de réinsertion sociale des délinquants

Le résultat immédiat global est :

- Capacité communautaire accrue pour appuyer le processus de réinsertion sociale des candidats possédant un potentiel élevé

Le résultat immédiat global consiste en quatre résultats immédiats qui sont les suivants :

- Nombre accru de mises en liberté dans la collectivité en application de l'article 84
- Environnement sécuritaire et favorable pour les délinquants et les détenus
- Davantage de délinquants à potentiel élevé transférés dans la collectivité
- Meilleure structure de soutien pour les délinquants dans la collectivité

Les résultats intermédiaires de l'initiative sont :

- On accorde plus de libérations discrétionnaires dans la collectivité aux délinquants autochtones
- Les besoins des détenus et des délinquants sont satisfaits

Enfin, le résultat à long terme de l'initiative est d'avoir une réinsertion sociale améliorée et des collectivités plus sécuritaires.